

Linux Azur

DOSSIER D'INFORMATION



Kaella

1. Présentation

1.1 L'association

Linux Azur est une association loi de 1901, dont l'objet est la promotion et la diffusion de Linux et des logiciels libres sur les Alpes-Maritimes. Elle est animée par plus d'une centaine d'adhérents : ingénieurs du pôle d'emploi Sophia Antipolis, membres du corps enseignant, étudiants, entre autres, très actifs sur Internet : forums, listes de diffusion, mais aussi sur le terrain : conférences, entraide durant les soirées Accès Libre, etc.

1.2 Qu'est-ce qu'un logiciel libre ?

La plupart des logiciels, dits « logiciels propriétaires », sont distribués sans leur code source. Le code binaire et, lui seul, est fourni à celui qui se procure le programme. Il est interdit d'en connaître la composition exacte, de le partager avec d'autres utilisateurs ou de le modifier pour l'adapter à des besoins spécifiques.

Au contraire, un logiciel libre garantit quatre libertés :

- :: **liberté d'utilisation** : la liberté d'utiliser et/ou d'exécuter le logiciel pour quelque usage que ce soit ;
- :: **liberté d'étude** : la liberté d'étudier le fonctionnement du programme, et de l'adapter à des besoins spécifiques ;
- :: **liberté de redistribution** : la liberté de redistribuer des copies ;
- :: **liberté de modification** : la liberté d'améliorer le programme, et de rendre publiques les améliorations de telle sorte que la communauté tout entière en bénéficie.

Ces quatre libertés sont fondamentales pour la libre utilisation de l'informatique, la création et le partage des informations. Les logiciels libres sont avant tout porteurs de liberté de partage et d'accès à la connaissance.

Association loi 1901, à but non lucratif, déclarée sous le numéro 14569
le 25 février 1999 à la sous-préfecture de Grasse. n° CNIL 1116002

<http://www.linux-azur.org>

Linux et logiciels libres sur la Côte d'Azur



Elles sont essentielles pour les informaticiens, mais plus généralement pour l'ensemble des utilisateurs, car elles garantissent un accès permanent aux outils logiciels en empêchant toute dépendance, notamment vis à vis d'éditeur de logiciels.

Si l'on faisait une analogie entre la cuisine et les logiciels, la recette d'un plat équivaldrait au code source d'un programme, une succession logique d'instructions élémentaires écrites dans un langage compréhensible par tous, tandis que le plat cuisiné correspondrait au code binaire, c'est à dire à un ensemble mangeable, exécutable en informatique, dont on peut imaginer certains composants mais dont la composition exacte demeure un mystère.

1.3 Linux

Un ordinateur ne peut pas fonctionner sans un système d'exploitation. C'est un programme spécialisé dont le rôle est d'assurer l'interface entre le matériel : microprocesseur, périphériques tels que clavier, imprimante, modem, etc., et toutes les applications spécialisées : traitement de texte, navigateur Internet, jeu, etc.

Un des systèmes d'exploitation disponible sous forme de logiciel libre s'appelle GNU/Linux, souvent désigné sous le nom de Linux par simplification.

1.4 Distribution Linux

Manipuler un système d'exploitation n'est pas chose facile. Ce type de programme est généralement distribué avec d'autres logiciels qui le rendent plus convivial. Il en est ainsi avec Linux dont les différentes « distributions » comprennent des dizaines d'autres logiciels libres incluant tout ce qui est nécessaire à l'utilisation courante d'un ordinateur : bureautique, outils pour Internet, jeux, etc.



2. Les activités régulières de Linux Azur

2.1 Elaboration et diffusion Kaella (KLA)

Linux Azur a édité une distribution nomade (*live CD*), tenant sur un cédérom unique, permettant à chacun de découvrir Linux et les logiciels libres. Son originalité est de ne pas s'installer sur le disque dur d'un ordinateur mais de s'exécuter à partir du cédérom sur lequel elle est distribuée.

Kaella propose tous les produits phares du logiciel libre comme Open Office [OOo], la suite bureautique libre, le navigateur Firefox ainsi que bon nombre de logiciels éducatifs sur les conseils de professeurs, membres de Linux Azur.

Bien entendu, Kaella peut être librement copiée, modifiée, diffusée par tout un chacun.

Cette distribution rencontre un très grand succès. Diffusée à plusieurs centaines de milliers d'exemplaires, elle a été reprise par de nombreuses associations afin de faire la promotion de Linux. Nous pouvons citer, entre autres, les initiatives de :

:: **Linux Arverne**, qui, en collaboration avec le Conseil Régional du Centre, distribue Kaella à chaque lycée au moment de la rentrée scolaire 2005 (64000 lycéens concernés) ;

:: **l'Adullact** (Association des Utilisateurs du Libre pour les administrations et les collectivités territoriales), qui a réalisé un cédérom basé sur Kaella, distribué à 5000 exemplaires dont plus de 3000 à des mairies et collectivités locales de moyenne et grande taille.

De surcroît, la Kaella a bénéficié d'un écho très favorable dans toute la presse (Metro, 01 Informatique, 20 minutes, SVM, etc.). Enfin, son inclusion dans beaucoup de revues informatiques ainsi que sa disponibilité chez les principaux fournisseurs d'accès Internet francophones

Association loi 1901, à but non lucratif, déclarée sous le numéro 14569
le 25 février 1999 à la sous-préfecture de Grasse. n° CNIL 1116002

<http://www.linux-azur.org>

Linux et logiciels libres sur la Côte d'Azur



(Free, Switch, Belnet, etc.) ont largement facilité sa diffusion.

Kaella sera prochainement disponible sur DVD afin d'inclure davantage de logiciels et permettre ainsi une découverte plus étendue des logiciels libres, en particulier à ceux qui ne disposent pas d'une liaison Internet haut débit.

2.2 Soirées Accès Libre

Une soirée Accès Libre est une réunion publique pour recevoir des conseils et une assistance à l'installation de logiciels libres tels que Linux. Plus généralement, c'est un lieu de convivialité où les passionnés et les débutants peuvent se rencontrer.

À un rythme bi-mensuel, avec une soirée Accès Libre à Antibes à la maison des Associations, et l'autre à Cagnes-sur-Mer, Linux Azur permet de fournir un support de qualité dans tout le département des Alpes-Maritimes.

2.3 Sessions de formation

Linux Azur organise régulièrement à l'attention de ses adhérents, des sessions de formation sur des logiciels libres. Ainsi, l'année dernière, ils ont pu découvrir la suite bureautique Open Office [OOo], le navigateur Firefox, Kdissert, les réseaux, etc. Chacun de ces ateliers est animé par un adhérent qui dispose d'une compétence reconnue sur le sujet.

Avec le Centre Culturel de Cagnes-sur-Mer, l'association anime plusieurs séances hebdomadaires d'initiation à l'informatique et à l'Internet à l'aide des logiciels libres. Les « élèves » peuvent librement et en toute légalité utiliser chez eux les outils découverts en atelier.

2.4 Support et entraide Linux

Linux Azur anime plusieurs listes de diffusion et des forums techniques qui connaissent une très forte activité. Près de 900 personnes se retrouvent au sein de ces communautés virtuelles, assurant ainsi une

Association loi 1901, à but non lucratif, déclarée sous le numéro 14569
le 25 février 1999 à la sous-préfecture de Grasse. n° CNIL 1116002

<http://www.linux-azur.org>

Linux et logiciels libres sur la Côte d'Azur



aide constante aux nouveaux venus à Linux et à Kaella. L'esprit d'entraide n'est pas un vain mot : il est courant de retrouver plusieurs membres de la communauté autour d'un appareil récalcitrant.

3. Activités connexes

3.1 Brevets logiciels

Linux Azur, en qualité d'acteur important du monde du logiciel libre s'est résolument opposé aux brevets logiciels et a contribué significativement à la qualité du débat engagé.

3.2 Salons, fêtes de l'Internet, colloques, rencontres mondiales du Logiciel Libre

Au cours de ces dernières années, Linux Azur a été présente lors de nombreux événements régionaux et nationaux. Citons la Fête de l'Internet à Grasse, les Rencontres Mondiales du Logiciel Libre à Dijon, la Journée du Libre à Montpellier, Solution Linux à Paris, etc.

Linux Azur répond très régulièrement à des demandes particulières : présentation des logiciels libres au Rectorat des Alpes Maritimes et à l'École Polytechnique de Sophia Antipolis au mois d'avril 2004, conférences dans tout le département, etc.

3.3 Liens avec les autres groupes d'utilisateurs Linux

L'ensemble des groupes d'utilisateurs Linux est naturellement très lié. Linux Azur, l'un des plus importants GUL de France, essaie d'aider les autres groupes à organiser des manifestations en leur fournissant des conférenciers et des distributions Kaella personnalisées.



4. Pourquoi adhérer ?

Votre structure a besoin de tirer le meilleur parti du logiciel libre et pour défendre ses intérêts elle doit :

- exercer une veille permanente pour se tenir informé des opportunités et des menaces ;
- constituer et entretenir des réseaux relationnels ;
- être éclairée sur les contextes juridiques et stratégiques ;
- contribuer à la défense de l'informatique libre face aux acteurs qui lui sont hostiles ;
- mieux faire connaître et valoriser son action.

Linux Azur est au coeur des grandes évolutions du logiciel libre.

Adhérer à Linux Azur permet :

- de défendre collectivement un projet de société ;
- de s'investir activement dans la vie de l'association à travers ses groupes de travail et ses actions ;
- d'être informé régulièrement des événements logiciel libre ;
- d'agir sur les institutions à travers un partenaire incontournable ;
- de financer ou cofinancer des actions stratégiques.

Adhérez pour participer activement aux décisions stratégiques qui vous concernent !

Association loi 1901, à but non lucratif, déclarée sous le numéro 14569
le 25 février 1999 à la sous-préfecture de Grasse. n° CNIL 1116002

<http://www.linux-azur.org>

Linux et logiciels libres sur la Côte d'Azur



Bulletin d'Adhésion

Dénomination : _____

Nom du représentant au sein de l'association:

Adresse : _____

Code Postal : _____ Ville : _____

Téléphone : _____ Fax : _____

Courriel : _____

Site Internet : _____

Le montant minimal de la cotisation pour les personnes morales est de 100 € (cent euros). Montant de votre cotisation : _____ €.

Nous déclarons souhaiter devenir membre de l'Association Linux Azur. À ce titre, nous reconnaissons avoir pris connaissance des statuts et du règlement intérieur.

Fait à _____, le ___/___/_____

cachet et signature :

Conformément à la Loi « Informatique et Libertés » du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux données personnelles vous concernant. Si vous souhaitez exercer ce droit, contactez l'association à l'adresse ca@linux-azur.org

Association loi 1901, à but non lucratif, déclarée sous le numéro 14569
le 25 février 1999 à la sous-préfecture de Grasse. n° CNIL 1116002

<http://www.linux-azur.org>

Linux et logiciels libres sur la Côte d'Azur



Modalités de règlement

1. par chèque bancaire ou postal :
établir un chèque à l'ordre de
"Association LINUX AZUR"
et l'envoyer par la poste au siège de l'association :
Association LINUX AZUR
Maison des Associations
288 chemin de Saint-Claude
06600 Antibes
2. par virement postal :
établir le virement à l'ordre de :
Association LINUX AZUR
CCP Marseille 17 758 82 W
3. par virement bancaire :
établir le virement à l'ordre de :
Association LINUX AZUR
Compte Société Générale n° 508 / 372 826 35 / 71
4. par versement en espèces :
à un guichet de la Poste ou de sa banque ou de la Société Générale
vers un des deux comptes LINUX AZUR ci-dessus.
5. au cours d'une réunion :
quand vous pouvez y participer, en remettant votre cotisation en
espèces ou par chèque à un membre du Bureau.

Association loi 1901, à but non lucratif, déclarée sous le numéro 14569
le 25 février 1999 à la sous-préfecture de Grasse. n° CNIL 1116002

<http://www.linux-azur.org>

Linux et logiciels libres sur la Côte d'Azur

